



Examen préalable de la conception d'une installation d'assainissement non collectif

- Demande d'urbanisme n° : Réhabilitation
 Modification de projet

Information générales

✚ Coordonnée du demandeur :

Nom & prénom Téléphone :
Adresse postal : Courriel :

✚ Adresse du projet (si différente de l'adresse du demandeur) :

Nom & prénom Téléphone :
Adresse postal : Courriel :

Références cadastrales (section et n° des parcelles) :

Désignation des locaux

Maison individuelle

Type de résidence : Principale Secondaire Location Autres :

Nb de pièces principales* après travaux : PP

* Au sens de l'article R111-1-1 du Code de la Construction et de l'Habitation, « les pièces principales » sont définies comme étant celles destinées au séjour ou au sommeil par opposition aux « pièces de services » (cuisines, salle de bains, buanderies...).

Autres immeubles

Types de locaux : Capacité d'accueil

Alimentation en eau potable et gestion des eaux pluviales

Adduction publique Puits ou captage privé Distance du captage :
Evacuation des eaux pluviales :

Caractéristiques du terrain

Surface totale :m ²	Surface du bâtiment :m ²	Surface pour l'assainissement :m
Pente :	<input type="checkbox"/> < 5% <input type="checkbox"/> 5 à 10% <input type="checkbox"/> > 10%	Terrain inondable : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Nappe d'eau présente :	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	si oui, Profondeur :m
Réalisation d'une étude à la parcelle (si oui, la fournir) :		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Nature du sol :	<input type="checkbox"/> Perméable (k ≥ 10 mm/h)	<input type="checkbox"/> Imperméable (k < 10 mm/h)
Présence d'un puits ou d'un forage à proximité du dispositif		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Distance :m
Est-il déclaré en mairie :	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Usage :
Présence d'un cours d'eau :	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Nom : Distance : m

Prétraitement et/ou traitement primaire

<input type="checkbox"/> Bac à graisses	Matériaux :	Volume :m ³
<input type="checkbox"/> Fosse toutes eaux	Matériaux :	Volume :m ³
<input type="checkbox"/> Ventilation primaire	<input type="checkbox"/> Ventilation secondaire (extracteur)	
<input type="checkbox"/> Préfiltre (décolloïdeur)	Matériaux :	Volume :m ³
Est-il intégré dans la fosse toutes eaux ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
<input type="checkbox"/> Toilettes sèche		
<input type="checkbox"/> Autre système de prétraitement :	Matériaux :	Volume :m ³

Traitement secondaire

✚ Epanchage en sol naturel (sol en place)

Epanchage à faible profondeur Nb de tranchées : Longueur :m Largeur : ...m Profondeur : ...m
 Lit d'épanchage Longueur :m Largeur :m Surface :m² Profondeur : ...m

☛ Epanchage en sol reconstitué

- | | | | |
|--|------------------|----------------------------------|----------------------------|
| <input type="checkbox"/> Lit filtrant (filtre à sable) non drainé vertical | Longueur :.....m | Largeur :.....m | Surface.....m ² |
| <input type="checkbox"/> Tertre d'infiltration | Longueur :.....m | Largeur :.....m | Surface.....m ² |
| <input type="checkbox"/> Lit filtrant (filtre à sable) non drainé horizontal | Longueur :.....m | Largeur :.....m | Surface.....m ² |
| <input type="checkbox"/> Lit filtrant (filtre à sable) drainé vertical | Longueur :.....m | Largeur :.....m | Surface.....m ² |
| <input type="checkbox"/> Filtre compact, fabricant : | Matériaux : | Type : | Surface.....m ² |
| <input type="checkbox"/> Filière agréée (système de prétraitement et traitement in-situ) : | | | |
| Nom commercial :..... | | Modèle..... | |
| Numéro d'agrément :..... | | Capacité de traitement :EH | |

Caractéristiques :.....
.....
.....

☛ Infiltration système drainant :

- | | | | | |
|---|---------------------------------|------------------------------|---------------|------------------|
| <input type="checkbox"/> Tranchée d'infiltration | Nb de tranchées : | Longueur :.....m | Largeur :...m | Profondeur :...m |
| <input type="checkbox"/> Puits d'infiltration | Profondeur : | Surface :.....m ² | | |
| <input type="checkbox"/> Rejet milieu hydraulique | | | | |
| <input type="checkbox"/> Autres : | <u>Caractéristiques</u> : | | | |

Lors de filière drainée, le rejet vers le milieu hydraulique superficiel est possible après autorisation du propriétaire ou du gestionnaire du milieu récepteur et s'il est démontré, par une étude particulière à la charge du pétitionnaire, qu'aucune autre solution d'évacuation n'est envisageable.

Pour la mise en place d'un puits d'infiltration, une étude hydrogéologique est obligatoire et à la charge du pétitionnaire.

Dispositifs annexes éventuels

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Chasse automatique (chasse à auget, auget basculant) | Volume de bâchée :.....m ³ |
| <input type="checkbox"/> Pompe ou système de relevage | Volume de bâchée :.....m ³ |
| Nombre de pompes dans le poste : | |
| Usage : | <input type="checkbox"/> Eaux brutes <input type="checkbox"/> Eaux prétraitées <input type="checkbox"/> Eaux traitées |

PIECE A JOINDRE OBLIGATOIRE

- Plan de masse avec l'emplacement du bâtiment, les limites de propriété, les voies de circulations, les différents dispositifs, les pentes, sources, puits, cours d'eau, arbres.....,
- Justificatifs techniques du choix du système (étude de sol),
- Copie du formulaire de permis de construire dans le cadre d'un permis de construire,
- Notice descriptive lors de la mise en place d'un système de prétraitement et traitement in-situ.

ENGAGEMENT

Le demandeur prend acte :

- Qu'il doit se conformer, de même que le constructeur à la législation en vigueur et aux règles de l'art ainsi qu'à la planification communale (plan d'occupation des sols, schéma général d'assainissement de la commune) ;
- Qu'il ne pourra réaliser le système d'assainissement non collectif qu'après réception de l'avis favorable sur le projet présenté, et s'il y a lieu du permis de construire, en respectant les exigences du service du contrôle ;
- Qu'il doit prévenir le service lors de la réalisation de l'assainissement non collectif,
- Que le système fera ultérieurement l'objet d'un suivi périodique de bon fonctionnement par le service de contrôle.

Le demandeur certifie exacte l'ensemble des déclarations figurant sur le présent formulaire

Fait à.....Le.....Signature :